

**26ème BOURSE AUX JOUETS, LIVRES,
VÊTEMENTS ET ARTICLES DE PUERICULTURE**
Organisée par le Sou des Ecoles de Coublevie
Samedi 25 Novembre 2023 de 9h à 15h

FICHE D'INFORMATION et inscription

Cher exposant,

Cette année, nous organisons cette manifestation sur une journée : le samedi 25 novembre

Nous souhaitons que l'échange des jouets reste le point essentiel de cette manifestation. C'est pourquoi nous restreignons les vêtements.

Il est formellement interdit de n'avoir que ou quasiment que des vêtements. D'autres manifestations sur Coublevie sont dédiées à ce genre de vente.

Nous attirons votre attention sur le fait que les articles exposés se doivent d'être propres et en bon état.

Cet événement se déroule à l'intérieur d'un lieu sportif dont le sol a été refait à neuf (gymnase). Par respect pour les personnes qui utilisent ce lieu, nous vous demandons de ne pas porter de chaussures à talons le jour de la manifestation et de veiller à bien essuyer vos chaussures avant toute entrée.

Merci d'avance

Nous vous remercions de votre inscription à notre manifestation.
Vous trouverez ci-après le règlement de notre bourse.

Notre manifestation étant assimilée à un pucier, nous sommes dans l'obligation de vous demander de vous **munir de la pièce d'identité donnée pour votre dossier le jour de la bourse aux jouets** (carte nationale d'identité permis de conduire ou passeport). Pour que votre inscription à notre manifestation soit effective, nous vous demandons de nous renvoyer **impérativement** avant le **dimanche 19 novembre 2023** les documents cités ci-dessous :

- **Le bulletin d'inscription rempli, daté et signé.**
- **Une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.**
- **Le règlement par chèque correspondant à votre réservation, à l'ordre du Sou des Ecoles de Coublevie.**

L'ensemble de ces documents doit être envoyé à l'adresse suivante :

Sou des Ecoles de Coublevie
Mairie de Coublevie
38500 Coublevie

Sans dossier complet en notre possession le 19 novembre 2023, votre inscription ne sera pas prise en compte. Nous vous remercions de votre compréhension, et, nous vous prions d'agréer, cher exposant, nos meilleures salutations.

Le Président du Sou des Ecoles
Yann Siquin

REGLEMENT BOURSE AUX JOUETS 2023

Sou des Ecoles de Coublevie
Mairie de Coublevie
38500 Coublevie

Nous nous permettons de vous rappeler les points suivants :

- × **L'INSCRIPTION DOIT ETRE AU NOM D'UN ADULTE.**
- × Le prix d'un emplacement est de :
 - 14 € pour une table d'environ 2,20 m
- × Vous aurez droit à **2 tampons par table** qui vous seront remis à l'entrée et que nous vous demandons de porter pendant toute la durée de la manifestation. Seul ce tampon qui vous sera fait à votre arrivée vous permettra de rentrer / sortir (2 tampons par table).
- × **Nous attirons votre attention sur le fait que cette année nous n'attribuons plus les places (n° de table et emplacement) à l'avance. Placement selon arrivée le jour J.**
- × Vous vous installerez de **7h30 à 08h55** en passant par l'entrée exposant. Avant l'ouverture de la vente aux particuliers, vous vous engagez à ne pas effectuer de ventes entre exposants.
- × Les visiteurs seront accueillis de 09h00 à 15h00.
- × Sur votre stand : vous pouvez vendre :
 - **Jouets, BD ou livres et ORIGINAUX** d'articles multimédia (logiciels, DVD...), articles de puériculture
- × **Sur votre stand : vous ne pouvez pas vendre plus de vêtements bébés et/ou enfants (jusqu'à la taille 10-12 ans) que de jouets.**
 - **Après contrôle de votre stand, si celui-ci ne respecte pas notre règlement (1/3 vêtements, 2/3 jouets) nous nous réservons le droit de vous refuser la vente de vos articles.**
- × Vous êtes responsables vis-à-vis de l'acheteur de la qualité des produits vendus sur votre stand. Vous vous engagez à livrer le matériel en parfait état de marche et ne présentant aucun risque en matière de sécurité.
- × Vous vous engagez à rester jusqu'à 15h00 à la manifestation même si le public n'est pas au rendez-vous.
- × Vous vous engagez à respecter les consignes qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours. Il devra respecter l'alignement de son stand avec les autres stands pour éviter toute gêne en cas de sortie d'urgence. Il ne doit pas modifier la mise en place faite par l'organisateur
- × Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Si la manifestation est annulée plus de 24 h à l'avance (soit le vendredi avant 8h59) les dossiers seront renvoyés, l'organisateur n'encaissera pas les chèques de réservation. Si l'annulation est du fait du vendeur, il sera remboursé si l'annulation intervient 48 h à l'avance (soit jeudi avant 8h59), sinon le chèque sera encaissé. Pour toute absence le jour même de la bourse aux jouets, le chèque sera encaissé et l'emplacement proposé à une autre personne.



Sou des écoles
coublevie

- × Vous vous engagez à remporter l'ensemble de vos invendus chez vous, sans les déposer aux entrées des lieux de vente ou dans les poubelles des alentours.
- × Vous avez bien noté que le port des chaussures à talon n'était pas autorisé dans le gymnase et vous vous engagez à le signaler expressément à toutes personnes de votre connaissance susceptibles de venir vous visiter le jour de la manifestation.
- × Les organisateurs, se réservent le droit d'expulser à tout moment, tout vendeur ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation, et, se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands ou sur les parkings.
- × Un buffet-buvette permettra à chacun de se restaurer.

BULLETIN D'INSCRIPTION BOURSE 2023

(Complétez, datez et signez puis renvoyez à l'adresse)

Sou des Ecoles de Coublevie
Mairie de Coublevie
38500 Coublevie

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Demeurant (adresse complète) _____

Adresse Mail _____@_____

(Permettra de vous confirmer l'inscription, SVP LISIBLE !!)

Téléphone _____

N° pièce d'identité _____

Date de délivrance _____



Inscrire le nombre de table dans le tableau ci-dessous :

Gymnase ou salle communale (selon disponibilité)	Nombre de tables d'environ 2,20m (14€)
Samedi 25 Novembre	

Faire 2 chèques pour toute réservation de 2 tables, la 2^{ème} table sera sous réserve de place.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Bourse aux jouets, et l'accepter sans réserve.

Fait en 2 exemplaires dont 1 est à retourner à l'organisateur

A

Signature :

Le/...../2023



Document disponible sur le Blog du Sou des écoles Coublevie <http://sou-couplevie.jimdofree.com>